



Province de Namur
Commune de Gesves



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – elise@coalanet.org

Commission Communale de l'accueil du 3 décembre 2009 – Administration communale

Présences :

					Prés	Exc.
GRASSERE	Lydia	1	e	Conseillère communale		X
HONTOIR	Céline	1	e	Echevine Enseignement - ATL	X	
DEBATTY	Benoît	1	e	Conseiller communal		
VERLAINE	André	1	e	Président - Echevin		X
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph	X	
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol	X	
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette		Proc.
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française		Proc.
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française		X
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envol		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
GRAILET	Danielle	3	e	Ecole Communauté française		
RYELANDT	Muriel	3	e	Ligue des familles		
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph	X	
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envol		
DELBECQUE	Marianne	3	s	Ligue des Familles		
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française		
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph		
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire		Proc.
TILE	Nicole	4	e	IMAJE		
WATTERMAN	Yves	4	e	La spirale asbl	X	
?		4	s	IMAJE		
COLPAERT	Géraldine	5	e	Domaine de Mozet		Proc.
REYSER	Dominique	5	e	MDJ Gesves		
SIMON	Nicolas	5	e	Patro Jean XXIII	X	
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII	X	
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII		
BUFFET	Bénédicte			Coordinatrice accueil ONE	X	
DEBOIS	Elise			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mr Dominique Notte, Député-Président de la Province.		X

Proc. = Procuration



Accueil par Céline Hontoir (en remplacement d'André Verlaine, excusé)

Procuration : Véronique Gillet à Christine Pitance
Régine Leunen à Bernard Defresne
Dominique Meurisse à Yves Watterman
Géraldine Colpaert à Martin Van Audenrode

1. Validation du précédent procès – verbal et suivis

A l'unanimité, le précédent PV est validé.

Suivis :

- Modification des composantes : A l'ordre du jour
- Journée inter-réseaux : A l'ordre du jour (Divers)
- CLE : Le nouveau décret exige la rédaction d'un Plan d'action annuel dès septembre 2010. Néanmoins, « officieusement », nous nous sommes fixés des priorités 2009-2010 : Retours des sous-groupe de travail : A l'ordre du jour.

2. Renouvellement des composantes : suivi

Un courrier a été envoyé fin août aux membres des composantes 4 et 5. L'objet de cette lettre : se positionner quant à son implication au sein de la CCA (poursuite ou rupture de l'engagement). Géraldine Colpaert du Domaine de Mozet, Martin Van Audenrode et Nicolas Simon pour le Patro Jean XXIII, Yves Watterman pour La Spirale et Imaje (avec 2 nouveaux représentants : Nicole TILE et ?) souhaitent poursuivre leur engagement.

Nous sommes restés sans nouvelle de la Ligue des famille et de la MDJ de Gesves. Pour rappel, la MDJ est quasiment absente de notre commission, elle n'est actuellement plus reconnue par le communauté française.

Également, un courrier a été envoyé aux opérateurs gesvois (composantes 4 et 5) expliquant (ou rappelant) l'existence de la CCA, ses mission et les invitant à nous y rejoindre. Des articles de presse ont été également rédigés. Le rendez-vous était fixé le 3 décembre 2009, 30 minutes avant la CCA.

L'étoile sportive gesvoise, représentée par son président, Jean-Michel Toussaint (composante 5) et l'asbl « Gesves EXTRA », représentée par son coordinateur, Florent Botton (composante 4) souhaitent s'intégrer à notre commission.

Les composantes 4 et 5 sont donc modifiées comme suit :

Composante 4 : Opérateurs déclarés à l'ONE	MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire
	TILE	Nicole	4	e	IMAJE
	BOTTON	Florent	4	e	Asbl Gesves EXTRA
	COLPAERT	Géraldine	4	e	Domaine de Mozet
	?		4	s	IMAJE
	LACZKA	Marta	4	s	Asbl Gesves EXTRA
Composante 5 : Opérateurs agréés ou reconnus par la Communauté française	WATTERMAN	Yves	5	e	La spirale Asbl
	TOUSSAINT	Jean-Michel	5	e	R.E.S. gesvoise
	SIMON	Nicolas	5	e	Patro Jean XXIII
	VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII
	DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII
	FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII



3. Plan d'action 2009-2010 : retours des sous-groupe de travail

Pour rappel, les priorités fixées par la CCA pour cette année scolaire 2009-2010 sont : la formation et les mercredis après-midi. Deux sous-groupes de travail de réflexion ont été créés. Voici les retours de leur rencontre :

Sous-groupe FORMATION

Pour rappel, la formation est une évidence, dans le cadre du décret ATL : une formation de base (min. 100h) est prévue pour les accueillant(e)s et une formation continue (min.50h) pour ceux (celles) déjà formé(e)s ou assimilé(e)s, les responsables de projet et le coordinateur ATL. Il y a un risque de perte d'agrément si les personnes en fonction ne sont pas formées dans les 3 ans.

De plus, viser la qualité, c'est se former !

- 1^{ère} étape : faire un état des lieux des accueillant(e)s « Gesves EXTRA », sur tous les sites (qui ? quand ? depuis quand ? lieu ? statut ? formation de base ? permanent ou ponctuel ? coordonnées ?).
- 2^e étape : organiser des formations / se former : Organiser des formations avec l'ALE, les communes voisines ou via les opérateurs agréés, via la catalogue de l'ONE (questionnement quant à la connaissance des accueillant(e)s sur l'existence de ce catalogue, déposé sur la table de la « salle des prof »), lors des congés pédagogiques : proposer des thématiques en lien avec le projet extrascolaire.
Apparemment, selon les organismes de formation scolaire, les formations ATL ne peuvent pas être repris dans les 5 jours maximum de formation des enseignants.
- Formation sur le référentiel de l'ONE, nouvel outil : « Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité ». La formation est destinée aux responsables de projet, elle est proposée en 3 temps, en journée ou en soirée, le plus proche possible de chez soi, pour les opérateurs agréé ATL ou non. Coala est l'opérateur agréé pour la Province de Namur. Coala propose déjà ce type de formation sur Gembloux et Hamois (le 16 décembre).
- Les pistes de financements possible : ONE, la commune, ALE, participation des opérateurs, appels à projet.

Pour information, le responsable de projet de l'asbl « Gesves EXTRA », c'est Florent Botton.

Sous-groupe MERCREDI APRES-MIDI

Objectifs : Permettre aux enfants de « sortir » de l'école, les rassembler et les mettre en projet.

Céline Hontoir, échevine de l'enseignement, a annoncé la création d'un budget en 2010 pour l'achat d'un car scolaire (et extrascolaire) et l'aménagement de locaux à la Pichelotte pour l'accueil extrascolaire.

Dans cette mesure, il serait réalisable de centraliser un accueil les mercredis après-midi à la Pichelotte, organisé par l'asbl « Gesves EXTRA » (avec les accueillantes des différentes écoles). Grâce au car et au Proxibus, les enfants seraient véhiculés des écoles à la Pichelotte où des ateliers pourraient être organisés avec les opérateurs proches (la bibliothèque, le poney club du Pré d'Amite, la spirale, sur le terrain de tennis, le terrain de foot, au bord de l'étang qui va être réaménagé, avec la ludothèque ?). Pour information, dans les garderies de l'Envol et de Saint-Joseph, 80 enfants sont présents les mercredis après-midi. Ce projet pourrait être réalisable, au plus tôt, en janvier 2011 (avec pourquoi pas des activités-test en 2010).



La CCA marque son contentement face à cette nouvelle et à ces projets. Les membres se réjouissent de sa concrétisation.

4. Evaluation à mi-parcours du programme CLE : Validation pour envoi à la commission d'agrément.

Pour rappel, notre Programme CLE a été agréé en septembre 2007. Après 2 ans déjà, la commission d'agrément nous demande de l'évaluer.

En annexe de l'ordre du jour, le canevas de l'évaluation avait été envoyé afin que les membres puissent en prendre connaissance, avant la CCA.

Après quelques modifications, l'évaluation du Programme CLE est approuvé.

5. Divers

- Convention commune – ONE :

Pour rappel, le nouveau décret ATL prévoit la signature d'une convention commune – ONE redéfinissant les missions du coordinateur ATL, son profil d'engagement, etc. La convention proposée par le canevas-type de l'ONE, pour la commune de Gesves a été approuvée par le dernier conseil-communal. Elle a ensuite été envoyée à l'ONE.

Madame Buffet nous signale qu'il manquait à notre envoi une partie de la circulaire assurant que le conseil avait bien pris connaissance de son contenu. C'était évidemment chose faite de la part du conseil communal mais la suite du document sera envoyé à l'ONE dès ce lundi.

- Journée inter-réseaux 2009

L'organisation de la journée inter-réseaux a été un franc succès mais les subsides reçus par la ministre C. FONCK et la participation des enfants (1,50€) n'ont pas pu couvrir tous les frais de la journée. Un déficit de -778,42€ est à constater.

Céline Hontoir rappelle qu'au budget 2009 avait été prévu un subside communal de 1.000€ pour l'organisation d'une journée exceptionnelle. Celui-ci comblera ce déficit.

- Brochure « Temps libre » - édition 2010

Une nouvelle édition de la brochure « Temps libre » est lancée via un courrier aux opérateurs et des articles dans la presse. L'objectif de cette brochure : Promouvoir tous les opérateurs de l'accueil extrascolaire gesvois, agréés ATL ou non.

- Journées pédagogiques : Accueil extrascolaire

Des accueils sont organisés par l'asbl « Gesves EXTRA » lors des journées pédagogiques des écoles de l'entité. Au mois de décembre : le 11 à l'Envol (50 inscrits) et le 17 commune à toutes les écoles (environ 100 inscriptions). Le prix de 7€ est discuté en CCA. Il est important, surtout dans un cadre scolaire, mais justifié selon les membres présents. De plus, les subsides reçus de l'ONE peuvent également être utilisés à cette fin.

L'école autonome de la Communauté française organise également un accueil gratuit au sein de son établissement le 17 décembre. La CCA s'interroge sur les motivations de cette école à organiser un accueil alors qu'une organisation partenaire le prévoit.

Annexe :

- L'évaluation du Programme CLE

A. VERLAINE

Le président de la CCA

C. HONTOIR

La présidente de la séance

E. DEBOIS

La secrétaire

